

■ **Fondation du Club 44**, à La Chaux-de-Fonds, contribuer par les moyens que son conseil juge appropriés, au développement de la culture, des lettres, etc. (FOSC du 22.07.2003, p. 8). De Perrot Michel n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Sandoz Thomas, du Locle, à La Chaux-de-Fonds, membre du conseil de fondation.

Journal no 1866 du 23.07.2004
(02384514 / CH-645.1.006.400-4)